

Vallouise-Pelvoux

Un week-end dédié au parapente, du sommet jusqu'au front de neige

Le domaine skiable va connaître un temps fort placé sous le signe du parapente. Le Testivol 2^e édition va prendre ses quartiers sur le front de neige, les 7 et 8 mars. Au programme: test de matériel et découverte des nouveautés avec plus de 20 marques présentes. Le décollage se fera au sommet de la station, avec un atterrissage sur le front de neige ou à Vallouise.

La station souhaite s'ancrer dans la pratique du vol libre et notamment du parapente. Elle organise pour la 2^e année consécutive une opération nommée Testivol, les 7 et 8 mars sur le front de neige. Une organisation conjointe avec l'école de parapente Pollen de Vallouise et l'office du tourisme du Pays des Écrins. Deux journées de découverte de la discipline, sur un site offrant près de 1000 mètres de dénivelé.

Avec Damien Lacaze en guest

Les pilotes de tous niveaux pourront découvrir et tester les dernières innovations du marché auprès de 21 marques de référence. Les stands seront installés sur le front de neige, au pied du télésiège du Préron, permettant un accès direct au sommet pour des décollages à ski ou à pied. L'atterrissage, situé à proximité immédiate de la remontée mécanique, facilitera l'enchaînement des vols



Des vols en biplace mais aussi des échanges avec des pilotes mondialement connus sont au programme. Des essais de matériel de vol seront proposés aux pilotes aguerris. Photo Rogier van Rijn

tout au long de la journée.

Damien Lacaze, pilote reconne et ambassadeur du Pays des Écrins sera présent. Passionné de vol bivouac, il s'est notamment illustré sur la scène internationale avec une 2^e place à la Red Bull X-Alps en 2023 et une 5^e place en 2025.

Sa participation viendra enrichir le week-end par des échanges avec les pilotes, des retours d'expérience et un regard expert sur le matériel testé.

- Les pilotes pourront réserver leur matériel sur le site: www.pollenparapente.com/evenements/testivol-pelvoux-7-8-mars-2026. Il est également possible de s'inscrire directement sur place.
- Pour le grand public, des vols en parapente biplace seront proposés à tarif préférentiel (70 euros), l'occasion de partager une expérience unique dans les airs.
- Renseignements: paysdesecrins.com

Saint-Martin-de-Queyrières

Les électeurs ont un choix à faire

Élections 2026
MUNICIPALES

Deux équipes candidatent aux élections municipales à Saint-Martin-de-Queyrières. Les électeurs vont devoir faire un choix pour dessiner le futur visage du conseil municipal. Et choisir indirectement qui sera le maire entre Serge Giordano et Martin Faure.

► La liste "Une équipe au cœur de nos hameaux" est composée de Martin Faure (élu sortant), Séverine Maurer, Albert Gissinger (élu sor-

tant), Carine Bianciotto, Romuald Menard, Fabienne Puy, Frédéric Arnould, Florine Roux, Faouzi Ben Sassi, Elisabeth Pion, Michel Graziano, Christine Lathoud, Pierre Castegnaro, Carole Gonon, Joël Delalande, Jeanne-Marie Voulouzan, David Peraldo.

► La liste "Nouvel élan pour Saint-Martin" est composée de Serge Giordano (élu sortant), Florence Torrent (élu sortante), Emmanuel Rignon (élu sortant), Marie-Christine Kermarec (élu sortante), Olivier Lemerrier, Annie Ricaud (élu sortante), François Leiva (élu sortant),

Séverine Jomain, Philippe Richard, Christelle Brun, Gilles Celse, Noémie Torrent, Gabriel Hussein (élu sortant), Camille Anthoine, Bruno Desmarescaux, Cécile Renault, Benoît Casse.

Andrée Faure et Yvon Thenoux avaient sollicité la rédaction du *Dauphiné Libéré* en début d'année 2026 pour présenter leur candidature et avaient assuré qu'il présenterait une liste à cette élection municipale. Ils n'ont pas tenu parole et ne sont, *in fine*, pas en course pour le scrutin du 15 mars faute d'avoir déposé une liste en préfecture.

► Municipales

Névache • Qui pour succéder à Claudine Chrétien ?

Elue en 2020, Claudine Chrétien n'est pas candidate aux élections municipales 2026 à Névache, trop accaparée par sa vie professionnelle, explique-t-elle. Pour diriger la municipalité lors de la prochaine mandature, les électeurs vont devoir choisir entre deux équipes.

► La liste "Névache naturellement" est composée d'Alain Burgevin, Karine Guille, Jérôme Spaggiari, Gabrielle Martin, Padrig Feunten, Christiane Champ, Jacques Caraplis (élu sortant), Annie Chevalier, Raphaël Bonenfant, Valérie Dellong, Philippe Poiré.

► La liste "Névache au cœur" est composée de Joseph Aschettino, Jennifer Hermance, Henry-Pierre Roux (élu sortant), Cécile Carail, Georges Pouchot-Rouge-Blanc (élu sortant), Karine Guillemot, Philippe Thery, Dominique Bonnet, Bastien Cavagnat, Mireille Menager, Simon-Louis Demollien.

Cervièrès • Jean-Franck Vioujas vers un troisième mandat de maire

Maire de Cervières depuis 2014, Jean-Franck Vioujas vise un troisième mandat le 15 mars. Avec la certitude de remporter cette élection municipale puisque le maire sortant est seul en course avec sa liste "Agir pour Cervières" composé de Jean-Franck Vioujas (élu sortant), Lise Brunet, Marc Blanchard (élu sortant), Annie Coquelin, Ermindo Brunacci, Flore Faure-Gignoux, Marc Faure-Brac (élu sortant), Dorine Guillou, Charles Maillet (élu sortant), Emilie Nguyen Gia Can, Daniel Rey (élu sortant).

La Grave • La liste de Jean-Pierre Pic assurée de la victoire

Élu en 2020, Jean-Pierre Pic restera le maire de La Grave en 2026. Alors que le projet de troisième tronçon de téléphérique vers La Meije semblait faire l'objet de contestations ces dernières années, aucune liste concurrente à celle du maire sortant ne s'est finalement lancée dans la campagne. Jean-Pierre Pic a donc les coudées franches jusqu'en 2032. La liste "Mieux vivre au pays de La Meije" est composée de Jean-Pierre Pic (élu sortant), Sylvie Mathon (élu sortante), Philippe Sionnet (élu sortant), Monique Girard, Michel Piquemal (élu sortant), Vanessa Lallemand, Alain Faust (élu sortant), Marine Juge, Stéphane Ferrier (élu sortant), Carole Edouard, Joost Vanzundert, Maëlle Jacquier, Sylvain Clemençon.

Vallouise-Pelvoux • Dernier conseil municipal

Prévu mercredi dernier, mais n'ayant pas obtenu le quorum nécessaire, le dernier conseil municipal de la mandature actuelle se déroulera jeudi 5 mars à 19 h 30, à la salle Marcel-Regout, au rez-de-chaussée de la mairie. À l'ordre du jour: tarif été de la Régie des remontées mécaniques, tarif des campings d'Ailefroide et du Freyssinet. Attribution de la DSP pour l'exploitation de la buvette de l'Eychauda, modifications des statuts de la Régie des remontées mécaniques et des régimes du personnel, actualisation du tableau des personnels communaux, convention de partenariat pour informatisation de la bibliothèque municipale.

► INFOS	SERVICES
BRIANÇON	
MONT ' TAXI	
2 véhicules à votre service Transport médical CPAM Gares & Aéroports 06 62 01 83 29	
POUR PARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE CONTACTEZ-NOUS AU 04 92 51 83 81	